



Compte-rendu du Conseil Municipal

Conseil ordinaire du 17 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, **le dix-sept septembre** à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de *BESSONCOURT*, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de *M. Thierry BESANCON*, Maire.

Présents : BESANCON Thierry, ARRIGHI Pascal, PASQUIER Virginie, NGUYEN DAÏ Luc, BALON Donat, MONTILLOT Aurélie, SIBRE Ludivine, SARR Isabelle

Excusés : FROIDEVAUX Guillaume (Proc. à T. BESANCON), BOUCON Henry, HARDOUIN Yves (proc. à L. NGUYEN DAI), ROBERT Cécile (Proc. à V. PASQUIER)

Absent : SCHEUBEL Baptiste

Monsieur Luc NGUYEN DAÏ a été nommé secrétaire.

Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 02 juillet 2021 à l'unanimité.

Venue de Monsieur Ian BOUCARD, député, qui indique qu'il se tient à la disposition de chacun afin d'apporter une aide dans les échanges avec les services de l'Etat.

Monsieur BESANCON évoque la crainte des élus et des bessoncourtois quant à l'afflux de circulation des véhicules lié au développement de l'Aéroparc et notamment la venue d'Amazon. Il souhaite un comptage du nombre de véhicules dès à présent afin de pouvoir effectuer un comparatif lorsque les entreprises seront implantées à Fontaine. Monsieur BOUCARD indique qu'il va se charger de faire réaliser ce comptage.

Madame PASQUIER évoque également le problème de sécurité sur la route départementale lorsque la nouvelle salle des fêtes sera louée et qu'un nombre important de véhicules quittera le parking de la salle des fêtes. Les élus souhaitent une étude conjointe ainsi qu'une participation financière avec le Département afin de sécuriser ce secteur.

Groupement de commandes relatif à l'achat de fournitures de bureau et de papier

Monsieur Thierry Besançon soumet un courrier de Grand Belfort Communauté d'Agglomération qui offre la possibilité de rejoindre le groupement de commandes constitué pour l'achat de fournitures de bureau et de papier. L'objectif est de réaliser des économies d'échelle et de réduire les coûts de procédure. GBCA serait désigné coordonnateur. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rejoindre le groupement et charge le Maire de signer la convention

Achat de terrain

Monsieur Thierry Besançon indique avoir eu connaissance de la vente de la parcelle de terrain ZC42 d'une surface de 1ha13a60ca sur laquelle se trouve un étang. Cette parcelle est située en partie en zone naturelle. Afin de préserver cette zone, il propose aux Conseillers de l'acheter et de faire une proposition de prix au vendeur.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire une proposition pour l'achat de ce terrain au prix de 3 500 euros l'hectare et charge le Maire de contacter le vendeur pour lui faire cette proposition.



Travaux d'exploitation ONF

Monsieur Thierry Besançon présente les devis de l'ONF concernant les travaux d'exploitation des parcelles 9 et 21. Les travaux d'abattage, façonnage de grumes, débardage, câblage et cubage s'élèvent à 8 026 € HT soit 8 886.60 € TTC. Le Conseil à l'unanimité accepte la totalité du devis et charge le Maire de le signer.

Séance levée à 22h30

Prochain Conseil Municipal vendredi 15 octobre 2021 à 20 h.